



Bruxelles, le 21 septembre 2021

CM 4464/21
OJ CONS
ENV
CLIMA

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Environnement)

ECCL, Luxembourg

6 octobre 2021 (9:30)

Format 1 + 1 (+ 2 en salle d'écoute)

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Paquet "Ajustement à l'objectif 55"



- a) Révision de la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SEQE) 10875/21 + ADD 1
- b) Révision du règlement (UE) 2018/842 relatif aux réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres de 2021 à 2030 (RRE) 10867/21 + ADD 1
- c) Révision du règlement (UE) 2018/841 concernant les émissions et les absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (UTCATF) 10857/21 + ADD 1

d) Révision du règlement (UE) 2019/631 établissant des normes de performance en matière d'émissions de CO₂ pour les voitures particulières neuves et pour les véhicules utilitaires légers neufs 10906/21 + ADD 1

e) Règlement instituant un Fonds social pour le climat 10920/21 + COR 1
Échange de vues +ADD 1
+ ADD 1 COR 1

Activités non législatives

Conclusions sur la préparation des réunions de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (Glasgow, du 31 octobre au 12 novembre 2021)

Approbation

Communication sur la nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts à l'horizon 2030 [2] 10914/21 + ADD 1
Échange de vues

Divers

a) Rapport sur la mise en œuvre du règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides [2] 9582/21
Informations communiquées par la Commission

b) Nécessité d'une action coordonnée contre les PFAS [2]
Informations communiquées par la délégation belge

-
- [1] Première lecture
- [C] Sur la base d'une proposition de la Commission
- [2] Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: access.general@consilium.europa.eu